Centre Social mode d'emploi

Association Comité d'Usagers
du Centre Social

☎ 02.98.03.83.48

Courriel : cu.kaneveden@gmail.fr

Centre Social Kaneveden de Bellevue - 1, rue Pierre Trépos – 29200 BREST

☎ 02.98.03.08.69 Fax : 02.98.47.17.49

Courriel : cs-bellevue.cafbrest@caf.cnafmail.fr

SOMMAIRE

Chapitre I - Le Centre social Kaneveden

Chapitre II – L'association Comité d'usagers du Centre social

Chapitre III – Le projet de Centre social

Chapitre IV – Territoire d'intervention du Centre social de Bellevue

Chapitre V – Annexes

Pourquoi ce livret ?

La réalisation de ce livret a été décidée par le Conseil d'administration de l'association du Centre social : en effet, de nouveaux administrateurs ou des associations ont exprimé à plusieurs reprises le besoin d'être mieux informer :

- sur ce qu'est : un Centre social, le Comité d'usagers

- à qui sert l'association « Comité d'usagers du Centre social »

- comment se situer par rapport aux différentes instances

- comment fonctionne le centre

- comment trouver sa place et s'intégrer

A qui s'adresse- t-il ?

Ce livret s'adresse plus particulièrement :

- aux administrateurs du Conseil d'Administration (CA) du Comité d'usagers,

- à toute association fréquentant le Centre social,

- aux nouvelles associations souhaitant le fréquenter,

- aux bénévoles responsables de groupes,

- aux nouveaux salariés, aux stagiaires

Et plus largement à toute personne curieuse d'en savoir un peu plus.

CHAPITRE 1

LE CENTRE SOCIAL

Le 4 novembre 1972, les locaux du Centre social Kaneveden de Bellevue étaient inaugurés.

Le Centre social Kaneveden *(Arc en ciel, en breton)* est un équipement de proximité, co-financé par la Ville de Brest et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère (CAF) et géré par cette dernière.

=> **C'est un lieu d'implantation et de mise en œuvre de multiples services et activités utiles à la population en réponse à ses préoccupations de vie quotidienne :**

Exemples :
- Halte garderie,
- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour des enfants de 3 à 12 ans,
- Permanences administratives et associatives,
- Activités socioculturelles gérées par des associations…

=> **Un lieu d'accueil pour lutter contre la solitude et l'individualisme :**

Exemples :
- Sorties familiales,
- Couleur café (groupe de rencontre conviviale),
- Sorties pour Tous,

=> **Un lieu de développement des initiatives et de réalisation de projets d'utilité sociale :**

Exemples **:**
- Braderies,
- Maison enchantée (lieu d'accueil parents/enfants de 3 mois à 4 ans),
- Sorties culturelles, Jardin partagé, Méli-Mélo…

=> **Un lieu de participation et d'implication dans la vie du quartier :**

Exemples **:**
- Instances de réflexions : Projet Educatif Local (PEL), Caractérisation du territoire,…
- Bellevue Animation : Bellevue fête le printemps, Réveillon solidaire...

L'objectif permanent d'un Centre social, c'est la recherche du mieux vivre ensemble en permettant à chacun d'être acteur et citoyen dans son quartier.

La spécificité d'un Centre social réside dans la participation des habitants et dans le fait qu'il est agréé par la CAF sur la base d'un projet de centre social validé pour 4 ans.

=> <u>Les missions</u> d'un Centre social sont définies comme suit dans les circulaires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) :

- un équipement de proximité à finalité sociale assumant une fonction d'animation globale,
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle,
- un lieu d'animation de la vie sociale qui doit susciter la participation des usagers et des habitants,
- un support d'interventions sociales concertées et novatrices.

=> **Cinq professionnels CAF** sont affectés au Centre social pour assurer son fonctionnement et soutenir la mise en œuvre du projet centre social porté par l'association :

Pierre DELCLEF : ***Responsable du Centre social***
- Est responsable de la structure,
- Pilote le projet de centre porté par le Comité d'usagers,
- Soutient la vie associative et les projets,
- Participe à la dynamique du quartier.

Sylvie MEVEL : ***Agent de développement social – référent familles***
- Fédère les actions liées aux familles dans le Centre social, en lien avec le Comité d'Usagers,
- Développe avec les familles et les partenaires des projets relatifs à la famille et de développement social,
- Participe à la dynamique du quartier.

Danièle BROCHAND : ***Adjointe technique***
- Assure l'accueil et la communication quartier,
- Réalise la gestion courante et veille au bon fonctionnement de l'équipement (la sécurité, les locations de salles, les conventions, le suivi des travaux…),
- Participe à des actions quartier,
- Apporte une aide technique aux associations.

Valérie CHOPIN : ***Secrétaire accueil***
- Assure l'accueil,
- Participe à la communication interne et externe.

Thierry STROZIK : ***Gardien***
- Assure l'accueil des groupes en soirée et le samedi,
- Veille à la sécurité des locaux,
- Assure les petites réparations.

=> **Des salariés permanents associatifs** complètent l'équipe pour la mise en œuvre et la coordination du projet et de ses actions :

Sonia TREGUER : ***Responsable et Coordonnatrice du secteur enfance***
- Assure la gestion de l'ALSH (budget, humains...) en lien avec un animateur adjoint,
- Coordonne les ateliers enfants/ados (mise en place de projet, recrutement d'intervenant,..)
- Coordonne l'accompagnement scolaire (soutient l'équipe de bénévoles, relation avec les familles...),
- Participe à des instances quartier autour de l'enfance/jeunesse dans le cadre du PEL.

Judith ANDRIANJOHARY *:* ***Responsable administrative et Coordonnatrice associative***
- Assure la communication en direction des adhérents, bénévoles et salariés (accueil, soutien technique..) en lien avec Danièle et Valérie,
- Réalise la gestion administrative courante de l'association et le suivi des décisions des instances bureau et CA,
- Assure le suivi de la comptabilité de l'association en lien avec le cabinet comptable IGAM,
- Réalise le suivi des salariés en lien avec les administrateurs délégués et le responsable du centre.

Jocelyn RICHARD : **Directeur adjoint de l'ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et Responsable de l'Accompagnement scolaire en lien avec Sonia.

(Cf. Trombinoscope dans le hall)

=> **Les professionnelles chargées de l'entretien relèvent d'une entreprise privée :**

- Annie LE BRIGANT
- Nadia BOURHIS

=> **Le personnel de la Halte garderie relève de Ville de Brest :**
- Gaëlle LE CORRE (Directrice)
- Élodie CRAVEUR (Auxiliaire de puériculture)
- Camille BLAISE (CAP petite enfance)
- Carole APPERE (Auxiliaire de puériculture)
- Anne ORIOT (Éducatrice de jeunes enfants)

=> **Des professionnels et/ou bénévoles assurent des permanences :**

- Infirmière et médecin de l'hôpital BOHARS
- Agents d'ICEO et de CIDFF pour « Femmes d'ici et d'ailleurs »
  (Morgane BLANCHET et Julie DA CUNHA)
- CRESUS de Bretagne : Association d'aide aux personnes surendettées.
- CITESLAB : conseil en création d'activité ou d'une entreprise
- CIMADE Finistère : Association d'aide et d'accès au droit pour les étrangers.
- Vie libre : aide les malades alcooliques dans leur guérison, soutient et conseille les familles.
- PLIE : (Plan local pour l'insertion et l'emploi) du pays de Brest

Des dépliants détaillés sur les permanences au Centre social sont à disposition sur les présentoirs.

=> **Les animateurs d'activités relèvent de diverses associations**
(Cf. Chapitre II)

CHAPITRE II

L'ASSOCIATION COMITE D'USAGERS DU CENTRE SOCIAL KANEVEDEN

La spécificité d'un Centre social réside dans une réelle participation des habitants à l'animation, **à la définition des besoins** et **à la prise de décisions**.

Pour le Centre social Kaneveden de Bellevue, c'est l'association Comité d'Usagers qui assure cette fonction de représentation des usagers de l'équipement et d'expression d'habitants du quartier.

=> <u>Association Loi 1901</u>, le Comité d'Usagers du Centre social Kaneveden de Bellevue, crée le 29 avril 1986, est une structure de participation des habitants, elle a pour buts :

- D'être un lieu d'échanges, de rencontres, de loisirs, de convivialité et de culture, favorisant et développant la création de liens entre les personnes.
Ce lieu est ouvert à tous, sans discrimination politique, religieuse ou raciale.

- De soutenir les initiatives, projets et actions, issus des habitants, groupes ou associations.

- De développer le partenariat avec les associations, les équipements et les institutions présents sur le quartier.

- De recenser les besoins du quartier et de travailler à l'élaboration de réponses, en motivant les habitants de Bellevue et les différents partenaires sur le plan local, régional, national.

(Cf en annexe : Statuts)

=> <u>Les valeurs</u> sur lesquelles s'appuie le Comité d'Usagers du Centre social Kaneveden de Bellevue sont celles qui :

- visent au développement des **solidarités**, dans la **tolérance**, le **respect des différences** en veillant à **l'ouverture à tous** sans discrimination,

- soutiennent les actions qui permettent la **participation du plus grand nombre**, le **plaisir de faire ensemble**, l'échange, l'accessibilité, et la **mixité sociale,**

- renforcent la communication, **la concertation et la convivialité.**

=> <u>Les instances</u> de décisions de l'association sont :

- l'Assemblée générale

- le Conseil d'Administration (CA)

Le Bureau : il est une émanation du CA et gère l'association entre deux CA, met en œuvre les décisions du CA . Il prépare les travaux du CA (son ordre du jour, les dossiers qui lui sont présentés) et fait des propositions soumises au CA. C'est l'organe permanent de l'association, ce sont ses membres de par leurs délégations, qui ont des responsabilités telles que gestion du personnel, suivis financiers et administratifs, gestion courante….
Le Bureau peut proposer la création de groupes de travail ponctuels, et/ou de commissions, suivant les besoins. Les travaux et propositions des commissions doivent faire l'objet d'une validation par le CA.

- **<u>Membres du Conseil d'Administration :</u>**

(Élus à l'Assemblée Générale du 20 mai 2015)

Collège adhérents :

- ABALEA Marie-Paule
- BARS Annie
- CALVEZ Bernadette
- CREACHCADEC Marcel
- GAUTRAIN Pierrette
- LEGROS Françoise
- MEHEUT Martine
- REGNOULT Élodie
- TOBAN Madeleine

9 administrateurs titulaires avec voix délibérative.
(Cf. Trombinoscope dans le hall)

<u>4 membres de droit avec voix consultative</u> :
- Charles KERMAREC - Ville de BREST
- Jocelyne NEE - CAF du Finistère
- Jacques LE BORGNE – CAF du Finistère
- Pierre DELCLEF – Responsable du Centre social
- Danièle BROCHAND – Adjointe technique du Centre social
- Sonia TREGUER et Judith ANDRIANJOHARY - salariées associatifs qui participent à tour de rôle au CA

=> Être administrateur du Comité d'usagers c'est :

- Être relais de l'information,
- Faire remonter les questions d'actualité (centre social – quartier),
- Être force de proposition,
- Imaginer des actions nouvelles,
- Aider à développer des projets, donc agir,
- Mobiliser les usagers, les habitants,
- Évaluer les actions menées…

En un mot, faire vivre le projet de centre au bénéfice des habitants de Bellevue.

=> **L'association a choisi un <u>fonctionnement collégial</u> c'est-à-dire pas de président(e), trésorier, secrétaire.**

Une structure sans hiérarchie donc mais dans laquelle des délégations sont définies.

- **<u>Membres du Bureau actuel et leurs délégations :</u>**

Noms	Délégations
Bernadette CALVEZ Françoise LEGROS	SECRÉTARIAT ET REPRESENTATION DE L'ASSOCIATION
Annie BARS Marie-Paule ABALEA	GESTIONS DES FINANCES
Martine MEHEUT Marcel CREACHCADEC	GESTION DU PERSONNEL
Élodie REGNOULT Marcel CREACHCADEC	RELATIONS EXTERIEURES et SUIVI DE FORMATIONS DES BENEVOLES
Martine MEHEUT	SUIVI DU SECTEUR ENFANCE

- **Des administrateurs délégués sur des instances partenariales :**

- **UBACS** (Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux) :

Annie BARS, Martine MEHEUT, Bernadette CALVEZ

- **Bellevue Animation / Fédération des centres sociaux / CODEP** (Comité Départemental) **:**

Élodie REGNOULT, Marcel CREACHCADEC

- **Des commissions permanentes ouvertes à tous** :

- Autofinancements
- Convivialité
- Communication
- Projet de centre

=> L'Association Comité d'Usagers porte le projet de centre social *(Cf. chapitre III)*

=> <u>Des animateurs / référents (bénévoles et salariés)</u> assurent les activités socioculturelles et/ou actions solidaires relevant du Comité :

(Cf. Trombinoscope dans le hall)

◊ **<u>Animateurs / Référents d'activités bénévoles :</u>**

- 〉 Germaine VAULTIER (Pyramide : jeux de mots / Sorties culturelles)
- 〉 Christine CHAGNIOT (Patchwork)
- 〉 Annie BARS (La Ruche : loisirs créatifs / Tricot / Groupement d'achat)
- 〉 Ginette MENESGUEN (Scrabble)
- 〉 Scarlett DUPLAN (Couleur café)
- 〉 Jacqueline MERRIEN / Marie-Claire PRIMA (Ciné B2)
- 〉 Marie-JO TREGUER (Triominos)
- 〉 Pierrette GAUTRAIN (Sorties familiales)
- 〉 Bernadette CALVEZ (Braderies / Journal "Clin d'œil ")
- 〉 Madeleine TOBAN (Maison enchantée)
- 〉 Geneviève MERER (Club de lecture)
- 〉 Sophie GIRE (A chacun son tour)
- 〉 Marie-JO TREGUER / Christiane COLIN ... (Sorties pour tous)
- 〉 André BOENNEC / Anne GIROD (Jardin partagé "Mi en sol")
- 〉 Elodie REGNOULT (Samedi d'écrire)
- 〉 Marc JOURET (Initiation à la gravure)

◊ **<u>Animateurs, dits intervenants techniques, salariés du Comité :</u>**

- 〉 Sylvie SALAUN (Couture)
- 〉 Angèle GRECIET (Gym adultes)
- 〉 Erwan DUVAL (Chant-Choral / Éveil musical / Initiation à la guitare / Multi-instruments)
- 〉 Sylvie LE GUENNEC (Atelier Créatifs / Arts plastiques à la Maison enchantée)
- 〉 Giovanni MUROLO (Multi-sports / Éveil corporel)

◊ <u>Des intervenants techniques relevant d'autres associations et structures</u> :

- 〉 Théâtre ados assurée par l'Association Les Contemporains
- 〉 Elis CASTRO (danse salsa cubaine avec l'association echale salsa cubana)
- 〉 Frédéric LINSOLAS (Éveil musical à la Maison enchantée)
- 〉 Danse hip-hop assurée par l'Association Terror'Rhytme
- 〉 Médiathèque de Bellevue (Éveil aux livres à la Maison enchantée)

=> <u>Des associations adhérentes / hébergées :</u>

- 〉 Au cours de l'O
- 〉 Club des bruyères
- 〉 Confucius
- 〉 Brest point de croix
- 〉 La Capucine
- 〉 Pieds légers
- 〉 Plaisir de créer
- 〉 Solidarité Sabou

=> Le Comité d'Usagers soutient et participe au développement de la vie associative et à la formation des bénévoles :

- Il crée des groupes d'activités ou accueille des associations qui adhèrent à ses valeurs, et s'inscrivent à la démarche du projet de centre,
- Il propose de qualifier les bénévoles en organisant des temps de formations avec différents partenaires,
- Il dédie un espace (le bureau des administrateurs) qui regroupe diverses documentations pour permettre à chaque bénévole d'accéder à des informations sur la vie associative.

=> Toutes les propositions de bénévolat sont les bienvenues :

- **Le simple « coup de main ponctuel »** tel que la tenue de la cafétéria lors des portes ouvertes, la distribution de dépliants dans les boîtes aux lettres…

- **La prise en charge tout au long de l'année** de l'aquarium, de la bibliothèque, du journal interne « Clin d'œil », des braderies …

- **L'investissement de bénévoles pour faire fonctionner des activités ou des actions** telles que les Sorties familiales, Sorties culturelles, Sorties pour Tous, les braderies, la Maison enchantée, Couleur café, l'accompagnement scolaire, les activités parents/enfants Méli-Mélo pendant les petites vacances, la Rondes des jeux et des livres à Kerbernier, …

Chacun peut s'impliquer en fonction de ses centres d'intérêt, de ses compétences, de sa disponibilité ou de ses souhaits.
Le Comité d'Usagers recherche aussi des bénévoles pour s'impliquer dans les actions de quartier telles que Bellevue fête le printemps, le Réveillon solidaire, les accueils de proximité...

Tous ces engagements doivent d'abord reposer sur le plaisir de faire pour et avec les autres.

=> Le Comité d'Usagers participe aux instances de l'Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux (UBACS)

Créée en novembre 2013 l'UBACS - Union Brestoise des Associations des Centres Sociaux a pour but de réunir les associations d'habitants des centres sociaux et socio-cuturels brestois, afin notamment, de :

- mutualiser leurs moyens,
- mener des projets communs,
- promouvoir les actions mises en place par les centres,
- développer les solidarités entre les associations,

A ce jour, elle regroupe 6 centres :

- Centre social de Kérourien
- Centre social de Kérangoff
- Centre social de Bellevue
- Centre socio-culturel Les Amarres de Kérédern
- Centre social de Pen ar Créac'h
- Centre socio-culturel Horizon Pontanézen

=> Le Comité d'Usagers apporte sa contribution aux démarches partenariales sur le quartier de Bellevue avec d'autres structures :

- La Mairie de quartier
- L'association Parlons-en !
- Le Patronage Laïque du Bergot (PLB)
- La Maison de quartier (MDQ)

=> Le Comité d'usagers adhère à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Bretagne (FCSB)

La Fédération des Centres Sociaux et socio-culturels de France, association nationale a été créée en 1922, déclarée en 1927, reconnue d'utilité publique en 1931. Elle est subventionnée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et la Caisse nationale des allocations familiales.
La Fédération a pour principales missions de représenter les Centres Sociaux auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale et regroupements nationaux, de susciter la création de nouveaux centres sociaux, d'établir des liens entre les centres et de développer leurs moyens, en particulier dans le domaine du financement, de la formation, de l'analyse des besoins et de l'information.

Les missions de la Fédération de Bretagne (F.C.S.B.) :

- Regrouper les centres sociaux et socioculturels,
- Favoriser leur développement,
- Représenter et susciter la création de nouveaux centres.

Centres Sociaux
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE BRETAGNE

La Fédération apporte une aide technique aux associations et structures dans les différents domaines de l'information, du financement, de la gestion, de l'analyse des besoins, et de la formation.
Au niveau régional, elle organise des formations pour les bénévoles et les salariés et des rencontres régulières entre bénévoles/salariés, entre bénévoles et entre salariés.

CHAPITRE III

LE PROJET DE CENTRE SOCIAL

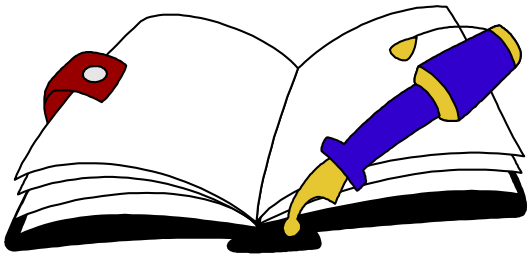

=> Le projet Centre social

Tout Centre social élabore un projet pour son territoire d'intervention, pour une action plus méthodique, mieux maîtrisée. **Il s'agit d'un projet global, qui précise ce que le Centre social entend réaliser dans les années à venir, sur le quartier.**

LE PROJET est un OUTIL, un GUIDE PERMANENT, en aucun cas une opération exceptionnelle revenant tous les 3 ou 4 ans.

A Kaneveden, le projet est porté par le Comité d'usagers et piloté par le Responsable de Centre. Sont associés à la démarche (préparation, réalisation, évaluation) les professionnels du centre, les usagers et associations du Centre social, les habitants et partenaires du quartier.

Le projet est présenté par le Comité d'usagers devant une commission, en vue d'agrément. Ce dernier est accordé pour une durée maximum de 4 ans par la CAF (même si les élus de la Ville et du Conseil général participent au débat).

Le projet actuel a démarré en 2011 jusqu'en 2015.
Le document complet peut être emprunté auprès de l'accueil du Centre social.

Les grandes **orientations** du projet actuel s'organisent autour de :

=> La diversification de l'offre de loisirs pour les enfants et les jeunes
Exemples :
Développement des nouvelles activités enfants/ados : Danses Hip Hop – Cuisine – Multisports - Théâtre...

=> La place des familles dans l'éducation de leurs enfants
Exemples :
Mise en place des animations parents/enfants pendant les petites vacances Méli Mélo, L'accompagnement scolaire, la Maison enchantée (lieu d'accueil parents/enfants), Bellevue fête le printemps...

=> La lutte contre l'isolement et comment mieux prendre en compte les spécificités des familles monoparentales
Exemples :
Créer des prétextes favorisant la rencontre entre les habitants comme la mise en place de : Ciné B2 le dimanche, Jardin partagé, Sorties culturelles, Réveillon solidaire ...

=> La communication sur le quartier et dans le Centre social
Exemples :
Mieux communiquer en utilisant différents supports visibles dans le centre : plaquettes, panneaux (éphéméride, trombinoscope..), mailing, journal, portes ouvertes..
Et sur le quartier, en s'associant avec les partenaires tels que « Parlons-en » pour alimenter le journal de quartier ou le site Internet et la Mairie annexe pour participer à des mises à jour de l'annuaire des associations, plaquette Bellevue mon quartier...

Chaque orientation fait l'objet d'une commission ouverte à tous.
Le bilan annuel sert de base à l'Assemblée générale du Comité d'usagers.

Cette année, 2015, est l'année du renouvellement de notre projet « Centre social » pour la période 2016-2019.

Cette capacité à produire un projet est ce qu'on appelle la fonction d'animation globale et de coordination. Celle-ci s'apprécie en fonction de l'aptitude du Centre social :

- à promouvoir la vie associative et la participation des usagers et des habitants,

- et à prendre en compte les besoins et attentes des habitants du quartier à partir d'un diagnostic partagé.

CHAPITRE IV

TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL DE BELLEVUE

Le schéma de la page suivante permet de visualiser les secteurs de Bellevue sur lesquelles le Centre social avec le Comité d'usagers met en œuvre ses actions et projets.

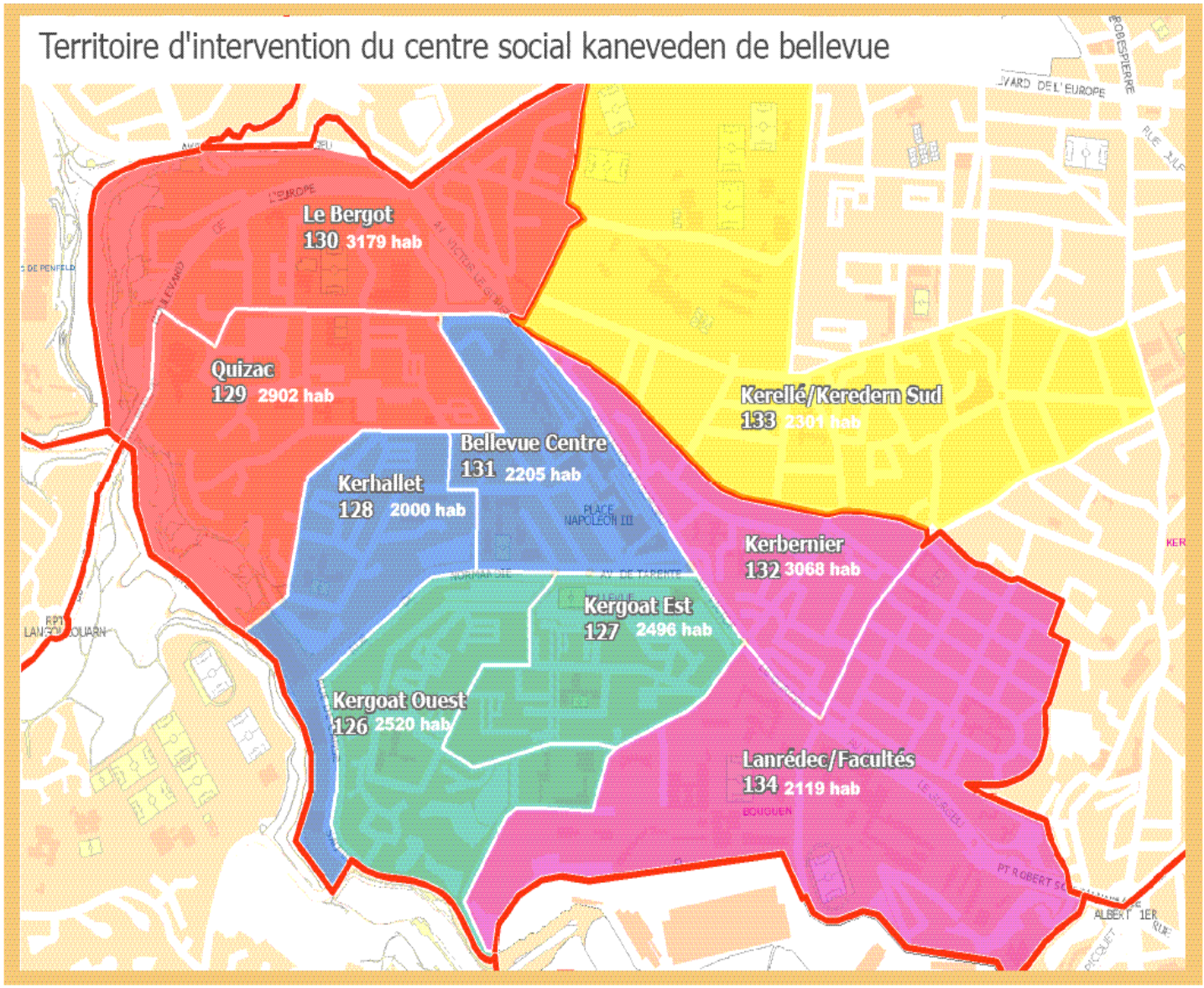

A noter que la zone de compétence attribuée au Centre social de Bellevue comprend en plus le secteur Kérelle-Kéredern Sub = IRIS 133. Cette zone géographique est rattachée au territoire administratif de la mairie de Lambézellec mais plus encore se trouve juste à côté du centre social de Kérédern.
De plus, les constats sur la fréquentation du centre mettent en évidence que les habitants de ce secteur ne fréquentent pas le centre social.
En conséquence, la zone d'influence du Centre Social retenue est celle du quartier administratif de Bellevue telle mentionnée sur la carte ci-dessus.

CHAPITRE VI

ANNEXES

1 - Charte d'utilisation des centres sociaux brestois
(en cours de réécriture)

2 – Les statuts de l'association Comité d'Usagers

3 – Charte de l'adhérent

4 – Documents de la Fédération des centres sociaux :

- **Le Centre social : *tout ce que vous avez toujours voulu savoir…***

5 – Document de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :

- **Les centres sociaux : qu'est ce qu'un centre social ?**

6 - Plan du Centre social Kaneveden
(Rez de chaussée, socio-culturel bas et haut)